

**JETER MOINS,
TRIER PLUS,
FAIRE FACE !**

RETRAIT DES SACS POUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ET JOURS DE COLLECTE

COLLECTE
à partir du
9 octobre 2023

**Retrouvez le
jour de collecte
au dos**

**DÉCHETS
ALIMENTAIRES**

Bresson / Brié-et-Angonnes / Jarrie



**GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE**

D'autres points relais sur grenoblealpes.metropole.fr



POINTS DE RETRAIT DES SACS COMPOSTABLES LABELLISÉS



Une fois votre rouleau de sacs biodégradables* terminé, vous pouvez vous ravitailler dans les points relais proches de chez vous :

BRESSON :

1 Mairie, 11 Grand Rue

BRIÉ-ET-ANGONNES :

1 Mairie, 2 place de l'Église, Brié Bas

2 Boulangerie M, 1665 Route Napoléon

JARRIE :

1 Mairie, 100 Montée de la Creuse

2 Boulangerie VHN
144 avenue de la Gare

3 Pharmacie BONNET
122 avenue Georges Clémenceau

COLLECTE

Bresson : le mercredi (9h - 16h)

Brié-et-Angonnes : le mercredi (9h - 16h)

Jarrie : le lundi (5h - 12h)

Retrouvez également des points relais à **Echirolles et Eybens** sur le site internet



*Seuls ces sacs labellisés OK Compost Home sont autorisés pour la collecte des déchets alimentaires

RENSEIGNEMENTS

0 800 500 027

(appel gratuit depuis un poste fixe)

grenoblealpesmetropole.fr/dechetsalimentaires

Financé par



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes


GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE